



mise en ligne le 12.04.2024

## DECISION COMMUNAUTAIRE 014-2024

L'an deux mille vingt-quatre le 11 avril

### OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF FONDS VERTS – « COVOITURAGE »

La Communauté de Communes s'inscrit depuis plusieurs années dans une réflexion sur la mobilité à l'échelle de son territoire. Il s'agit de répondre à un double enjeu, celui d'une mobilité durable limitant l'empreinte écologique de la voiture individuelle et celui d'une mobilité solidaire permettant à chacun d'accéder aux services dont il a besoin : « porter un projet de transport à l'intérieur de notre territoire respectueux de l'environnement, qui combatte l'isolement et renforce le lien communautaire ».

Au regard des enjeux de mobilité, des besoins de nos usagers, il a été décidé après présentation du projet en commission environnement la mise en place d'une solution de covoiturage via une plateforme dématérialisée commercialisée par la s<sup>o</sup> ATCHOUM, plateforme de covoiturage solidaire, selon le plan de financement ci-annexé.

**Aussi,**

**VU** les statuts de la Communauté de communes, et notamment sa compétence en matière de mobilité,

**CONSIDERANT** que la nature de cette opération est susceptible d'être cofinancée par l'ETAT dans le cadre du dispositif Fonds Verts

**CONSIDERANT** la délibération n°037-2022, portant délégation du Conseil Communautaire au président pour procéder aux demandes de subventions jusqu'à 500 000 €,

Monsieur le Président

**Décide**

**De SOLLICITER** une subvention auprès de l'Etat à hauteur du maximum pouvant être alloué.

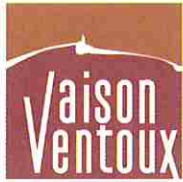
**Dit**

Que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité

Que le conseil communautaire sera informé de cette décision lors du prochain conseil communautaire.



**Le Président**  
**Jean François PERILHOU**



## ANNEXE DC014-2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024  
Reçu en préfecture le 12/04/2024  
Publié le  
ID : 084-248400335-20240411-DC0142024-DE

### Plan de financement prévisionnel - Fonds vert - Développement du covoiturage 2024 Covoiturons ensemble de façon solidaire, tous les jours et à tout âge !

Nature des dépenses	Montant HT	Financiers	
Abonnement pour la solution - Atchoum	20 040 €	Etat : Fonds Vert - Développement du covoiturage 2024	19 411 €
Frais de personnel	4 224 €		
		<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>19 411 €</b>
		Auto-financement du Maitre d'Ouvrage (hors TVA) 20%	4 853 €
<b>MONTANT TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>24 264 €</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>	<b>24 264 €</b>

Fait le 12/04/2024

